



éole-info

Energie éolienne: les faits No 6 | Septembre 05

Sans courant éolien, pas d'avenir énergétique

La traçabilité du courant ainsi que la libéralisation à venir du marché de l'électricité ouvrent des perspectives nouvelles à l'énergie éolienne. Une raison de plus pour que celle-ci prenne davantage de place dans les débats actuels.

Utopique, peu efficace... C'est en ces termes que certains tentent d'évacuer l'énergie éolienne du débat énergétique actuel. Mais les faits leur donnent tort et la réalité dépasse même les prévisions les plus optimistes: les 91,7 milliards de kWh produits dans le monde permettraient d'alimenter 23 millions de ménages avec une consommation correspondant aux standards helvétiques! Et cela sur fond de baisse constante des coûts de production (voir encadré p. 2). L'énergie éolienne ayant prouvé son intérêt non seulement du point de vue technique mais aussi économique, elle est appelée à jouer un rôle accru dans l'approvisionnement de demain. Même si, en Suisse, ses ressources potentielles sont limitées à quelque 7% de la consommation totale, elle peut contribuer, avec les autres énergies renouvelables – essentiellement l'hydroélectricité – à couvrir les besoins du pays grâce à des sources bon marché, indigènes et écologiques.

La traçabilité bouleverse le marché

Le principal attrait de l'énergie éolienne par rapport à ses concurrentes, c'est sa transparence: les installations se suffisent à elles-mêmes car tout ce qui sert à produire du courant s'y trouve. Les éoliennes n'ont rien à cacher: pas de matières premières dont l'extraction, le transport ou le traitement provoquent des dommages à l'environnement, comme c'est le cas du charbon, du pétrole, du gaz ou encore de l'uranium. Les hélices, mues par

la force infatigable du vent, ne dégagent pratiquement aucune émission nocive et n'engendrent pas de coûts externes. En outre, les installations, une fois hors service, sont totalement recyclables et les lieux peuvent retrouver leur état originel. L'énergie éolienne ne connaît pas le problème de l'élimination des déchets.

S'abonner au courant d'origine éolienne revient à s'assurer contre les mauvaises surprises: ses coûts de production restent constants alors que ceux du pétrole, du gaz et de l'uranium grimpent sans cesse. Le courant éolien a donc de nombreux atouts décisifs dans son jeu. C'est une carte que la Suisse ne peut pas se permettre de laisser de côté, car la demande augmente sans cesse et les anciennes centrales nucléaires vont se retrouver l'une après l'autre en fin de vie. Les scientifiques sont de plus en plus nombreux à reconnaître que les solutions conventionnelles ne sont pas convaincantes sur le plan de la durabilité, en raison des risques qu'elles présentent, des émissions de CO₂, etc. Le Conseil des académies scientifiques suisses (CASS) a fait part de sa préoccupation dans un récent appel à promouvoir les énergies renouvelables au lieu de construire de nouvelles centrales à gaz. Dans ce contexte, le jugement du Tribunal administratif neuchâtelois, défavorable au parc d'éoliennes du Crêt-Meuron, apparaît d'autant plus étonnant, étant donné l'intérêt représenté par la production de courant vert pour l'ensemble de la société.

La demande croissante d'énergie éolienne témoigne d'une reconnaissance accrue de ses avantages. Le courant vert se vend bien: relativement bon marché, l'énergie éolienne est très appréciée dans les produits mixtes. Le fait que Juvent SA augmente continuellement la capacité de sa centrale du Mont-Crosin montre qu'il existe déjà un marché, appelé à se développer au même rythme que la demande d'énergie propre. A partir de 2006, grâce à la traçabilité du courant, des millions de consommateurs sauront d'où vient l'électricité qu'ils consomment, alors que jusqu'ici seul du courant «gris» sortait des prises. Les FMB devront dire à leurs clients que ceux-ci ne consomment pas 40% d'électricité d'origine nucléaire, ce qui correspond à la moyenne nationale, mais bien 60%. Pour Axpo, ce chiffre grimpe même jusqu'à 74%. Le marquage du courant renforce l'attrait des énergies renouvelables pour les fournisseurs d'électricité. Axpo a d'ores et déjà annoncé son intention de réduire la proportion d'électricité d'origine nucléaire à moins de 50% d'ici 2030 et de faire passer dans le même temps la part des énergies renouvelables de 0 à 6%.

La fortune sourira aux audacieux

Avec la libéralisation à venir du marché de l'électricité et le libre choix du fournisseur, il faudra de toute façon annoncer la couleur. Selon un sondage réalisé à la demande de l'Office fédéral de l'énergie, 88% des Suisses sont prêts à payer un supplément pour consommer de l'énergie renouvelable (2002, 420 personnes interrogées). Les ménages privés, mais aussi les entreprises et les collectivités publiques, devront faire leur choix. Des modifications législatives devraient donner un coup de pouce non négligeable à la demande de courant propre. Dans le débat national sur l'énergie, des voix de plus en plus fortes se font entendre pour réclamer une politique respectueuse du développement durable. La pression sur les producteurs d'électricité, en grande partie en mains publiques, va également augmenter. A Bâle-Ville, des interventions parlementaires récemment déposées exigent que les Services industriels achètent davantage de courant éolien, alors qu'ils sont déjà très engagés puisque 87% de l'électricité fournie provient de sources renouvelables.

Les distributeurs d'électricité doivent saisir leur chance et prendre le train en marche. Il s'agit de s'inscrire dans un mouvement de fond qui touche de nombreux aspects de la vie moderne. Dans le domaine de l'alimentation, par exemple, Coop a déjà considérablement élargi son offre en produits bio et le label «Naturaplan» représente 14% de l'assortiment. Ce volontarisme devrait aussi porter ses fruits sur le marché suisse de l'électricité. On en voit déjà les premiers signes: EGL, une filiale d'Axpo, participe à un parc d'éoliennes de 1000 MW en Norvège, les FMB investissent dans

l'énergie éolienne via Juvent SA, les Services industriels zurichois veulent fournir à tous leurs petits et moyens clients du courant vert certifié naturemade basic et d'autres services municipaux se mettent aux énergies renouvelables. Et si les producteurs d'électricité en faisaient eux aussi un de leurs piliers? L'excellente situation financière des grands distributeurs leur donne en tout cas les moyens de faire preuve d'un peu plus d'audace.

Markus Ahmadi

Quelques chiffres

L'année dernière, la capacité de turbinage totale, tous pays confondus, a dépassé les 45 GW. En 1998, l'Agence internationale de l'énergie avait prévu que ce seuil serait atteint en 2020 seulement. Dans ses prévisions actuelles, le Conseil mondial de l'énergie éolienne (GWEC) estime qu'en 2020, 12% des besoins mondiaux seront couverts par du courant éolien, en admettant que la consommation augmente des deux tiers d'ici là et que les coûts de production continuent à baisser. Actuellement, ils se situent entre 5 et 8 centimes d'euro dans l'UE.

En outre, l'énergie éolienne crée des emplois: rien qu'en Allemagne, la branche occupe 60 000 personnes (selon les calculs de la Fédération allemande de l'énergie éolienne). De nombreuses entreprises suisses profitent également du boom actuel en exportant leurs produits et leur savoir-faire.

Derniers chiffres de production: www.suisse-eole.ch.

Trois questions à ...

Thomas Frischknecht

Né le 17 février 1970, surnommé «Frischi», professionnel de VTT, médaillé d'argent aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, champion du monde la même année, plusieurs fois vice-champion du monde, champion du monde de marathon en 2003, 17 victoires en Coupe du monde. Vainqueur du Swisspower-Gigathlon 2005. Première personnalité à signer la Charte de Suisse Eole pour l'énergie éolienne en 2002.

1. Parmi toutes les énergies renouvelables, celle que vous utilisez le plus est la force musculaire. Quelle expérience avez-vous de la force du vent?

Cela dépend de la direction dans laquelle je me déplace, mais je préfère de loin l'avoir dans le dos.

2. Nous sommes heureux de vous compter parmi les signataires de la Charte. Qu'est-ce qui vous a poussé à faire le pas?

Les éoliennes représentent une excellente utilisation des énergies renouvelables.

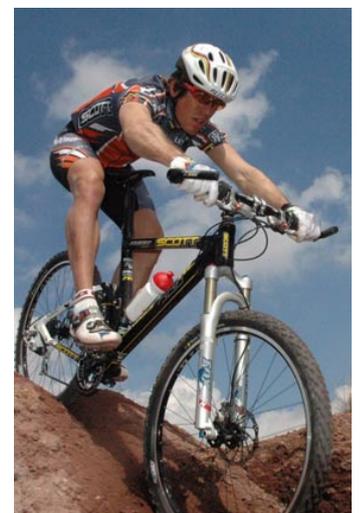
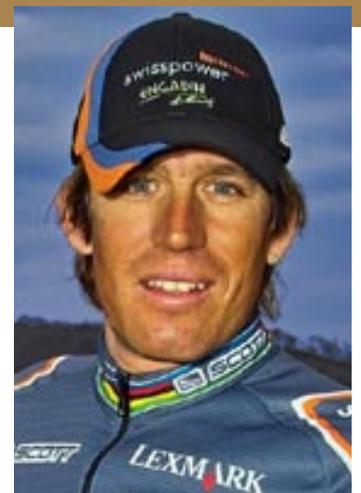
3. Comment voyez-vous l'avenir énergétique de la planète?

Avec une consommation plus économique et une plus grande diversité dans les sources.

Rebelote! Suisse Eole adresse ses félicitations à Thomas Frischknecht qui a remporté pour la deuxième fois le titre de champion du monde de marathon en VTT le 21 août 2005. Quand l'énergie passe ...

Pour en savoir plus:

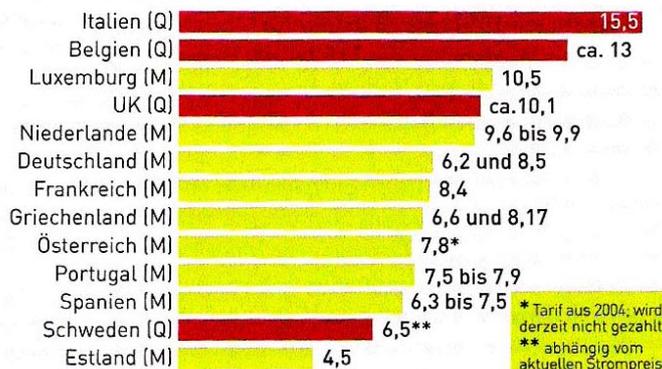
www.frischi.ch (en anglais).





Comparaison de prix: énergie éolienne en Europe

Tarifs in Cent pro Kilowattstunde



éole-info

Brèves

Loi sur l'approvisionnement en électricité: un débat attendu avec impatience

La Suisse pourrait sensiblement augmenter la part des énergies indigènes et renouvelables dans sa consommation globale d'électricité. Les propositions déposées par la majorité de la commission du Conseil national chargée de l'examen préalable de la loi vont dans ce sens. Si l'on veut éviter que l'ouverture du marché de l'électricité tourne à la catastrophe du point de vue de la sécurité de l'approvisionnement et de l'environnement, il ne faut pas se contenter des mesures d'économie et de la modernisation des usines hydroélectriques. La production de courant d'origine éolienne, solaire, géothermique ou à partir de la biomasse doit également bénéficier d'une rétribution à l'injection de courant à des tarifs dégressifs. Ainsi les nouvelles technologies profiteraient de garanties de prix minimum sans que cela porte préjudice au développement de l'hydroélectricité. Le régime de rétribution à l'injection de courant présente les avantages suivants:

- prix minimaux garantis: un système qui a déjà fait ses preuves dans 17 pays d'Europe (voir encadré);
- sécurité du droit et des investissements pour les communes et les privés, grâce à une rétribution fixe pendant 20 ans;
- réduction des coûts grâce à l'augmentation des chiffres d'affaires;
- montant de la rétribution lié à la taille de l'installation et à la technologie utilisée;
- réduction annuelle des rétributions favorisant le progrès technique;
- garantie de la diversification des technologies;
- amélioration de la rentabilité des nouvelles technologies;
- création d'emplois;
- indemnisation calculée sur la base d'installations de référence optimisées, ce qui évite de financer des installations à des coûts excessifs.

Les surcoûts sont financés par un supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension, conformément au principe de l'origine des coûts. Ils ne doivent pas excéder 0,3 ct./kWh. On table sur une somme d'environ 165 millions de francs par an, alors que le marché de l'électricité génère un chiffre d'affaires global de 9 milliards de francs. En outre, aucune des quatre technologies ne peut obtenir plus de 50% des fonds.

Une partie des producteurs d'électricité ainsi que la minorité de la commission proposent un modèle fondé sur les appels d'offres. Cependant, plusieurs pays se sont aperçus qu'un tel régime, appliqué aux énergies renouvelables, était voué à l'échec. L'Irlande et la Grande-Bretagne en sont revenues. Le système proposé par la

minorité présente des inconvénients évidents:

- moins d'argent disponible pour les énergies renouvelables, qui sont mises en concurrence avec l'hydroélectricité;
- sous-utilisation des petits et moyens potentiels, des sites d'intérêt secondaire et des innovations techniques;
- concurrence avec les grands groupes de droit public au détriment des investisseurs privés, qui doivent s'endetter davantage auprès des banques;
- manque de sécurité décourageant les investissements en raison de l'absence d'une garantie de rétribution;
- attribution des marchés à une minorité des producteurs: une fois la procédure d'adjudication terminée, les nouveaux projets ne touchent plus de suppléments; un tel système renchérit l'étude des projets;
- pas de dégressivité des coûts: le rachat au prix coûtant permet de réduire les coûts de production dans tous les pays vu la croissance du nombre d'installations. Au contraire, on n'observe pas cette évolution avec le régime des appels d'offres, qui n'incite pas à réduire les coûts (voir encadré).

Le Conseil national débattera de la nouvelle législation sur l'électricité lors de sa session d'automne, du 19 septembre au 7 octobre.

(source: argumentaire de l'AEE)

Une solution avantageuse et efficace

Le modèle des quotas n'a pas bonne presse sur le plan international: les expériences italiennes et britanniques ont montré sa cherté et son inefficacité. En revanche, la rétribution à l'injection de courant à prix coûtant donne des résultats étonnants dans de nombreux pays, notamment en raison de la baisse constante des coûts de production. Rien de surprenant donc à ce que pas moins de 16 Etats membres de l'UE aient opté pour ce système. Le dernier en date est l'Irlande, qui l'a adopté au printemps dernier après l'échec du modèle d'adjudication.

Avec le modèle des quotas, les prix restent instables à moyen et long terme, comme le montrent les plus récentes études. Le risque de fluctuation des prix peut induire, pour les investisseurs et les banques, une diminution de la rentabilité, d'où une hausse des taux d'intérêt. Souvent, les objectifs de production ne sont pas atteints. En outre, le modèle des quotas favorise les grands groupes, qui peuvent plus facilement faire face aux fluctuations de prix. Si l'on veut favoriser la libre entreprise et la compétition, il faut donc préférer le système de la rétribution à l'injection de courant.

[Télécharger une étude sur le sujet \(en allemand\)](#)



Plutôt produire du courant éolien!

Patrimoine et paysages en août 2005

Les photos sont encore très présentes à notre esprit: de Berne aux Grisons en passant par l'Entlebuch, ce ne sont que villes et campagnes noyées sous l'eau et la boue et autres paysages dévastés.

Les experts sont unanimes: les conditions météorologiques extrêmes, comme les pluies d'août dernier, vont se produire de plus en plus souvent dans l'Arc alpin. Le réchauffement de la température et les changements climatiques qu'il induit à l'échelle mondiale sont également des phénomènes dont plus personne ou presque ne conteste, de nos jours, l'origine principale, à savoir des taux anormalement élevés de CO₂.

La diminution de ces taux de CO₂ est une urgence planétaire. L'un des moyens d'y parvenir est la promotion des énergies renouvelables. Les éoliennes ont un immense avantage: elles produisent de l'électricité sans dégager du tout de CO₂. Or, même en Suisse, la production d'électricité ne va pas sans libération de CO₂ dans l'atmosphère (voir www.suisse-eole.ch).

Mais en Suisse, des projets d'éoliennes sont âprement combattus au nom de la protection des paysages. Des investissements chiffrés en millions sont bloqués par des recours empêchant la production de millions de kilowatts/heures de courant vert.

L'attitude fondamentaliste de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) est anachronique en considérant les dévastations d'août 2005. Qu'est-ce qui pousse les dirigeants de la FP à agir, finalement, à l'encontre des buts de leur institution? Il est indispensable de reconsidérer cette position incompréhensible et de changer de direction sans plus tarder. La véritable force est la capacité de reconnaître ses erreurs.

Bernard Gutknecht

Attente sereine de la décision du Tribunal fédéral

Dans quel sens soufflera la décision du TF? Sur les 3 recours déposés, l'un n'a pas été retenu par la plus haute instance. Il en reste donc encore deux. Dans le silence assourdissant qui précède une décision, on peut donc admettre que les juges se sont mis à l'étude des dossiers. Malgré la déception que nous avons manifestée lors de la publication du jugement du Tribunal administratif neuchâtelois, nous avons conservé une grande confiance sur l'issue des recours.

A l'heure ou plus que jamais les ressources énergétiques deviennent un enjeu géostratégique, un gain supplémentaire de production indigène réalisé dans un respect total de l'environnement

devrait inciter à prendre une décision positive. Ceci d'autant plus que les projets concernés respectent évidemment toutes les lois fédérales et cantonales et plus particulièrement celles sur l'environnement et qu'ils s'inscrivent dans un concept national défini par SuisseEnergie. Pour combler notre impatience, nous pouvons tous engager le dialogue et la discussion avec les amis, partenaires, collaborateurs et même – par le biais de lettres de lecteurs dans les médias – avec le grand public.

Lucien Bringolf



Non, il n'y aura pas de pales



NM-52 à Entlebuch: ce sera pour l'automne

Refus de l'éolienne du Gubel: un jugement incompréhensible

Le Tribunal administratif du canton de Zoug a rejeté le recours déposé en faveur de la petite éolienne projetée sur le Gubel, près de Menzingen. Ce projet constituait un cas particulier: l'éolienne devait être installée sur une tour de béton déjà existante, appartenant à un ancien dispositif de défense antiaérienne datant de la guerre froide et classée à ce titre monument historique (voir [éole-info n° 3](#)). Un groupe de particuliers a eu l'idée de donner une nouvelle raison d'être à cette tour en la coiffant d'une éolienne de 100 kW. Mais le Tribunal administratif ne l'a pas entendu de cette oreille: il a décidé d'enterrer le projet, malgré un impact visuel relativement faible. La raison? L'emplacement ne satisferait pas aux critères du «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse» parce qu'il se situe à la limite d'une zone inscrite à l'IFP. C'est la première fois que les critères définis par le «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse» sont invoqués dans un jugement. Dans le cas présent, malheureusement, ils sont pris dans un sens négatif et pour aller

à l'encontre des objectifs mêmes de ce document. Toutefois, si cela devait donner un poids accru au «Concept», alors toutes les éoliennes satisfaisant à ses critères devraient être autorisées. Ce qui serait notamment le cas du site du Crêt-Meuron...

Membre de l'association Ökostrom, qui a lancé le projet, Kurt Birrer ne cache pas sa déception à la suite de ce jugement: «Tous les acteurs concernés avaient accepté le projet: les voisins, la population, la commune et le DDPS, propriétaire du terrain. La tour se prêtait parfaitement à l'utilisation envisagée. Même la canalisation pour faire passer les lignes électriques existait déjà. C'est vraiment triste de constater que notre travail bénévole est réduit à néant par une décision judiciaire», déplore cet installateur électricien, qui exploite une petite centrale hydroélectrique avec ses associés. Quant à la tour de béton, elle y a gagné une nouvelle affectation: commémorer le manque de courage!

Livraison retardée dans l'Entlebuch

Comme l'avait laissé entendre le fabricant Vestas, l'éolienne de l'Entlebuch ne pourra pas être montée cet été comme prévu. Son installation a été repoussée à l'automne. Le socle de cette turbine

NM-52 d'une puissance de 900 kW a, lui, été mis en place à la fin mai.

Assemblée générale: nouveaux membres du comité

Morat s'est montrée sous son plus beau jour, ensoleillé et sans un souffle de vent (!), lors de l'assemblée générale de Suisse Eole qui s'y est tenue le 27 mai. Outre les comptes 2004 et le budget 2005, les délégués ont également approuvé la nouvelle charte de Suisse Eole ([télécharger](#)). Fait réjouissant, la relève est assurée au comité: en remplacement de Jean-Paul Schoch et René Vuilleumier, démissionnaires, l'assemblée a élu deux personnalités compétentes provenant de Suisse romande: Isabelle Chevalley, militante écologiste libérale vaudoise et Francis Jeannotat, chef du Service de l'énergie du canton du Jura. éole-info leur adresse ses félicitations pour leur désignation à l'unanimité et ses meilleurs vœux pour leur travail au sein du comité.

Après la partie statutaire, les délégués ont écouté l'exposé de Markus Portmann, administrateur du Forum énergétique de l'Unesco Biosphère Entlebuch. L'orateur a su faire partager son enthousiasme pour la politique énergétique de l'Entlebuch, région pilote en la matière, dont il a exposé les principes et les perspectives. Son exemple illustre le fait que, lorsqu'il existe une volonté populaire, les énergies renouvelables trouvent un terrain favorable à leur développement.



Déplacer des montagnes pour l'énergie éolienne?



Nouveautés sur le site de Suisse Eole

Séminaire d'automne de Suisse Eole: des problèmes concrets et actuels

Pour produire de l'énergie éolienne en montagne, il faut surmonter plus d'obstacles qu'en plaine: vents imprévisibles soufflant souvent en rafales, terrains accidentés, problèmes d'accès... Tout cela complique les mesures, la conception et l'installation. De plus, les autorisations sont plus difficiles à obtenir et des recours peuvent bloquer les projets pendant plusieurs années.

Des solutions existent cependant: fruits de la recherche et de la pratique, elles seront présentées lors du séminaire de Suisse Eole, le 11 novembre 2005 à Lucerne. Les travaux se concentreront sur l'examen de trois projets récemment menés à bien: *Alpine Wind Harvest*, *Energie éolienne en climat froid* et *La sécurité des installations éoliennes*. Ce séminaire contribue à la mise en œuvre du «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse» en donnant des informations sur des questions pratiques.

Cette manifestation offre une bonne occasion d'échanger des expériences et des avis. Elle s'adresse à un vaste public cible: professionnels de l'électricité et de l'énergie éolienne, chercheurs, ingénieurs, aménagistes, chefs d'entreprises et de services publics, représentants des autorités, ainsi que toutes les personnes concernées, aujourd'hui ou demain, par la conception, le financement et la gestion d'installations éoliennes ou par la délivrance de permis. Les journalistes auront également la possibilité d'en tirer la matière pour des reportages et des articles de fond.

[Télécharger le programme](#)

www.suisse-eole.ch toujours réactualisé!

Au début de l'été, Suisse Eole a mis en ligne sur son site plusieurs nouvelles pages et adapté-complété quelques anciennes. Le but est simple: le site de Suisse Eole doit être un outil de travail, une source d'informations transparentes... mais constamment actualisées!

Un certain nombre de données chiffrées, de graphiques et de liens ont été modifiés. Par exemple, l'augmentation fulgurante de la puissance éolienne installée dans le monde qui a quadruplée de 1998 à fin 2004 a été illustrée (www.suisse-eole.ch).

A signaler dans les nouveautés: une rubrique consacrée aux éoliennes et à l'environnement. Les thèmes qui y sont abordés touchent la problématique de l'effet de serre et l'augmentation du CO₂, l'impact des éoliennes sur le paysage – qui est une appréciation avant tout subjective – et finalement, le risque minime de collision des oiseaux avec les éoliennes.

Bonne visite à tous!

Les éoliennes présentées au «Jardin des énergies»

Sous le titre de «Fête la Terre», près de 30 000 visiteurs viennent découvrir chaque année à Cernier les nombreuses animations – toutes issues du terroir – mêlant cultures de tous bords: musique, agriculture, énergies renouvelables et spectacles artistiques.

Dans ce cadre, le «Jardin des énergies» s'y est tenu du 20 au 21 août à Cernier (NE). Cette exposition consacrée aux énergies renouvelables est une fête dans la fête et a remporté un franc succès.

Endroit unique et didactique, ce Jardin a accueilli les représentants des énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque

et bois) ainsi que Suisse Eole. Sur le stand, les animateurs ont engagé la discussion avec les nombreux visiteurs. Les projets éoliens suisses et plus particulièrement neuchâtelois ont pu y être présentés, soulevant questions et échanges parfois animés.

Le samedi matin, un débat en plein air, sous «l'arbre à palabre», a permis d'échanger et de réfléchir avec l'auditoire sur l'avenir énergétique de la planète et bien entendu sur les solutions apportées par l'éolien!



Les anti-éoliennes ne leur sourient guère

Allemagne: des anti-éoliennes semant des cadavres de chauves-souris?

On s'en doutait déjà depuis le printemps dernier: les cadavres de chauves-souris trouvés sous des éoliennes à Fribourg-en-Brigau y ont probablement été déposés par des opposants. Les experts en la matière n'avaient alors pas crédité les accusations portées contre les opposants. Même parmi les partisans des énergies renouvelables, nombreux étaient ceux qui pensaient que ces accusations relevaient de la théorie du complot!

Les derniers développements de l'affaire ont cependant démontré que malheureusement ces hypothèses audacieuses correspondaient sans doute à la réalité. Les exploitants ont dû constater que les malheureuses chauves-souris ne se «jetaient» pas n'importe quand contre les pales des éoliennes. Au contraire, elles semblaient «choisir» des moments bien ciblés: par exemple, les nuits précédant la venue sur place des spécialistes de l'Université de Nuremberg ou d'une équipe de télévision... Entre ces événements, des semaines pouvaient s'écouler sans que l'on trouve le moindre cadavre de chiroptère.

Forts de ce constat, les exploitants ont tenté une petite expérience à l'occasion d'une course populaire dont le tracé passait à

proximité de leurs installations. La veille de la manifestation, ils ont soigneusement inspecté le terrain alentour, sans trouver le moindre cadavre de chauve-souris. Puis ils ont arrêté les hélices. A leur grande surprise, ils ont retrouvé deux animaux morts le lendemain matin, bien que les biologistes aient exclu la possibilité que les chauves-souris puissent se lancer contre des installations à l'arrêt. L'affaire était claire: pour les exploitants, il apparaissait dès lors indiscutable que les cadavres étaient déposés là dans le but de discréditer l'énergie éolienne. Les installations de Fribourg-en-Brigau faisaient l'objet d'une attention particulière, car les permis de construire avaient été accordés à condition que soit lancée une étude sur l'influence des éoliennes sur les chauves-souris! Il va sans dire que les premiers cadavres découverts avaient fait sensation. Des études sont en cours pour faire la lumière sur les causes du décès des chiroptères.

(Sources: «Neue Energie», n° 6/2005, «Die Tageszeitung», 30.7.2005)

éole-info

Agenda

20-24.9.2005

Foire HUSUMwind, Husum (D)

www.husumwind.com

22-23.9.2005

La sécurité d’approvisionnement: un défi pour la branche

Symposium AES, 2005, Lucerne. www.vse.ch

3-7.10.2005

«Grand Eolien» – analyse globale des projets de parcs éoliens raccordés au réseau,

Lastours (départ. Aude/France). www.ademe.fr

6./7.10.2005

Green Power Marketing

Conférence, Berlin (D). www.greenpowermarketing.org

2-5.11.2005

The 4th World Wind Energy Conference and Renewable Energy Exhibition. Melbourne (AUS)

www.wwec2005.com

11.11.2005

Déplacer des montagnes pour l’énergie éolienne? Solutions pour des emplacements exigeants

dans les Alpes et le Jura, Séminaire Suisse Eole, Lucerne. www.wind-energie.ch

25.11.2005

Tourisme et énergie éolienne – Antagonisme ou complémentarité? Emden (D)

www.wind-energie.de

A venir

- **Assemblage de la turbine de Collonges (VS)**
- **Assemblage de la turbine d’Entlebuch (LU)**
- **Décision du Tribunal fédéral au sujet des recours déposés en faveur du Crêt-Meuron (NE)**

éole-info

Impressum

éole-info est envoyé par e-mail 4 fois/an aux membres et sympathisants de Suisse Eole. Abonnement gratuit: vent@ideja.ch
Anciens numéros: [Archives](#)

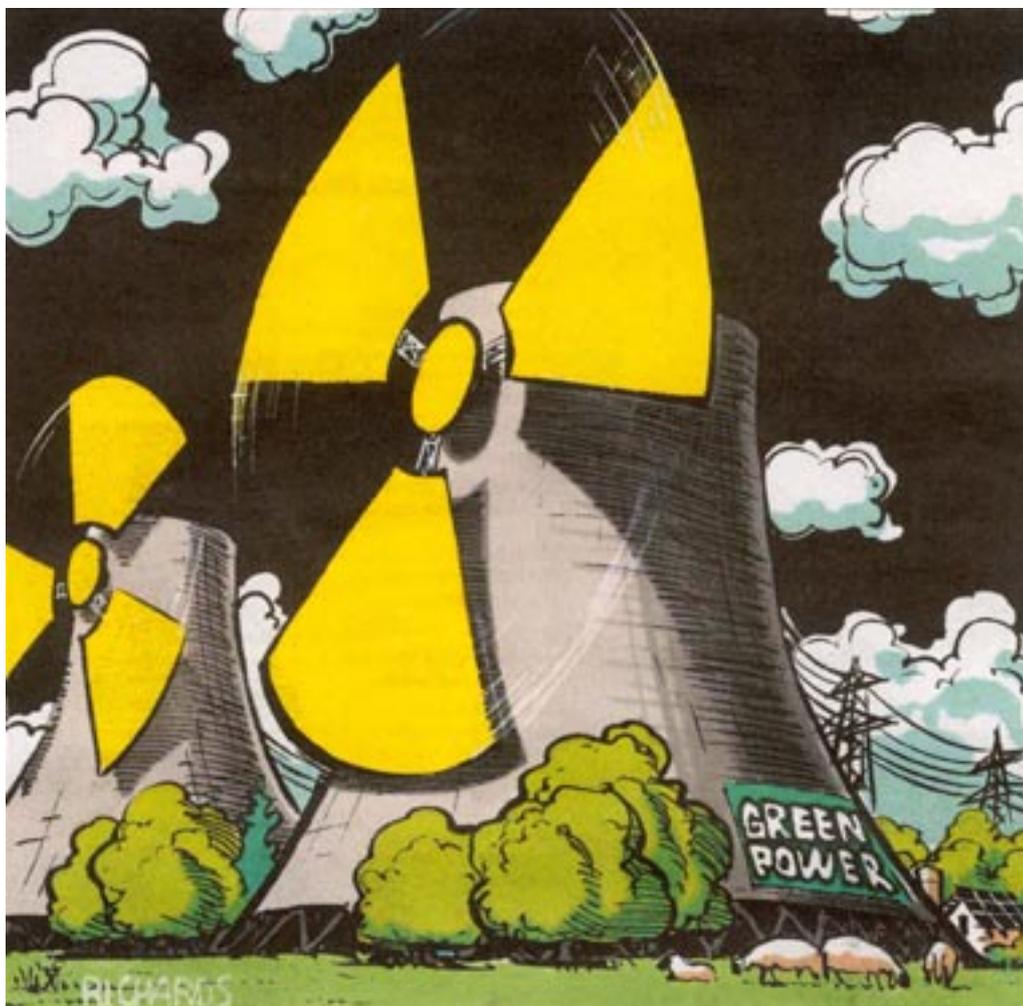
Editeur: Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. www.suisse-eole.ch

Réalisation: ideja, Bâle, tél. 061 333 23 02, vent@ideja.ch. En collaboration avec Adequa Communication, La Chaux-de-Fonds et Planair, La Sagne.

Illustration: dessin de presse de Richards paru dans Coopération no23 du 8 juin 2005. Avec l'aimable autorisation de la rédaction.

Photos: Suisse Eole (page 1), mis à disposition par Thomas Frischknecht (page 2), Markus Ahmadi/neue energie, Nr. 7 (page 3), Bruno Rössli/Eole-RES-Suisse Eole (page 4), IG Ökostrom(Montage)/Vestas (page 5), Thomas Staub (caricature)/Suisse Eole (page 6), www.fledermausschutz.ch (page 7).

© 2005 Suisse Eole. Tous droits réservés.



Dessin de presse: par Richards, dans Coopération